

# **BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE**

## **SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

### **ECONOMIE –DROIT**

Le sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.  
L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible  
de traiter dans l'ordre de votre choix.

**PARTIE RÉDACTIONNELLE (sur 10 points)**

L'activité de l'entreprise est notamment régie par deux libertés:

- La liberté du commerce et d'industrie. Elle est consacrée par le décret d'Allarde de 1791 en ces termes: « il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon ... » ;
  - La liberté contractuelle. En effet l'entreprise a besoin d'établir des liens contractuels élargis pour assurer son activité.
- Toutefois, l'exercice de ces deux libertés peut engendrer des tensions entre les acteurs économiques et sociaux.

**Comment, dans ce contexte, le droit concilie-t-il liberté et contrainte?**

En prenant appui sur vos connaissances et sur des exemples, vous présenterez, sous forme rédigée, les arguments juridiques qui permettent de répondre à cette question.

**PARTIE ANALYTIQUE (sur 10 points)**

À l'aide de vos connaissances et des documents en annexe, vous répondrez aux questions suivantes:

1. Précisez le sens de la valeur ajoutée et de son partage, puis à partir du document 1, expliquez comment il s'effectue.
2. Le partage de la valeur ajoutée évolue entre 1990 et 2005. Énoncez les hypothèses économiques qui peuvent expliquer ce constat.
3. Les documents 1 et 2 présentent pour 2005 le même total. Donnez la signification de ce nombre dans chacun des documents.
4. Expliquez la relation entre la valeur ajoutée et le PIB.
5. Précisez comment a été calculé le taux de croissance du PIB de la France pour 2004.
6. Donnez la signification d'un taux de croissance négatif.
7. Le PIB est retenu comme indicateur économique. Présentez les intérêts et les limites de cet agrégat

## ANNEXES

**DOCUMENT 1****LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE**

En pourcentage

	1990	2000	2005
Rémunération des salariés	57,8	57,9	58,2
- Salaires et traitements bruts	41,8	42,4	42,8
- Cotisations sociales à la charge des employeurs	15,9	15,5	15,4
Impôts sur la production	3,8	4,7	4,8
Subventions d'exploitation (1)	- 1,1	- 1,1	- 1,0
Excédent brut d'exploitation (2)	29,8	30,7	30,7
Revenu mixte brut (3)	9,7	7,8	7,3
<b>Valeur ajoutée brute en milliards d'euros (à prix courants)</b>	<b>919,8</b>	<b>1 290,7</b>	<b>1 531,3</b>

D'après le TEF 2006

- (1) Aides de l'Etat aux entreprises  
(2) Résultat d'exploitation des sociétés  
(3) Résultat d'exploitation de l'entreprise individuelle

**DOCUMENT 2****VALEUR AJOUTEE EN 2005**

<b>BRANCHE D'ACTIVITE</b>	<b>VALEUR AJOUTEE (en millions d'euros courants)</b>
Agriculture	33 634
Industries agricoles et alimentaires	26 866
Industrie des biens de consommation	37 786
Industrie automobile	15 051
Industrie des biens d'équipements	41 038
Industries des biens intermédiaires	79 536
Energie	31 587
Construction	88 549
Services principalement marchands	843 305
Services non marchands	333 921
<b>Ensemble</b>	<b>1 521 273</b>

D'après le TEF 2006

**DOCUMENT 3****TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN VOLUME  
DANS QUELQUES PAYS DU MONDE**

PAYS	2002	2003	2004
<b>MONDE</b>	<b>2,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,5</b>
Etats-Unis	1,9	3	4,4
Japon	- 0,3	1,4	2,6
<b>Union Européenne à 15</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>2,1</b>
<b>Zone euro</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>1,9</b>
dont :			
<i>Allemagne</i>	0,2	0	1
<i>Belgique</i>	0,7	1,1	2,6
<i>Espagne</i>	2,2	2,5	3,1
<i>France</i>	1,2	0,8	2,3
<i>Italie</i>	0,4	0,4	1
<i>Pays-Bas</i>	0,6	- 0,9	1,1
Royaume-Uni	1,8	2,2	3,1
<b>Asie Hors japon</b>	<b>6,1</b>	<b>7,4</b>	<b>6,7</b>
dont :			
Chine	8	9,1	8
Inde	4,6	8,2	6,3
<b>Amérique latine</b>	<b>- 1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>4,9</b>
dont :			
Argentine	- 10,9	8,8	6,8
Brésil	1,5	- 0,2	4,3

D'après le TEF 2006